DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE HERGNIES 59199

Séance du 28 septembre 2022

DEPARTEMENT

NORD

28/09/2022

L'an deux mille vingt deux

et le 28 septembre

à 19 heures 00

Présents:

Numéro : 2022-061

Date:

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

DANGLETERRE, Bruno KOPCZYNSKI, Abel MERCIER - Adjoints

Marie-Claude BAILLEUL, Bernard BOURLET, Françoise GRARD, Jean

Maurice DENIS, Alain BLANCHART, Corinne DERNONCOURT, Marie-Pierre SLATKOVIE, Dominique LAMBERT, Frédéric VINCHENT, Séverine ARCHO, Séverine STIEVET, Virginie VAN VOOREN, Antoine RICHARD, Julie NAGELS,

NOMBRES DE MEMBRES						
Présents	Qui ont pris part à la délibération					
19	26					
	Présents					

Date de la convocation

22/09/2022

Absents	ayant	donné	pouvoir

sous la présidence de : Jacques SCHNEIDER

Christelle GALLIEZ - Conseillers Municipaux

Chantal DOULIEZ qui donne pouvoir à Marie-Pierre SLATKOVIE Anne VILLAIN qui donne pouvoir à Corinne DERNONCOURT Pasquale CARIDI qui donne pouvoir à Jacques SCHNEIDER Laurent SIGUOIRT qui donne pouvoir à Abel MERCIER Cédric WAWRZYNIAK qui donne pouvoir à Julie NAGELS Sandrine DUMONT qui donne pouvoir à Virginie VAN VOOREN Betty FRANQUET qui donne pouvoir à Antoine RICHARD

Date d'affichage				
22/09/2022				

Absent:

Didier GODMEZ

A été nommée secrétaire de séance : Julie NAGELS

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Objet: Décision Budgétaire Modificative (DM) n°2

le 12/10/2022

Il est nécessaire de procéder à des ajustements au niveau des chapitres budgétaires,

et publication,

du 12/10/2022

ou notification

du

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE A l'unanimité par 26 voix pour,

Publication sur le site internet

Le 30/05/2023

 d'approuver la Décision Modificative (DM) n°2 ci-dessous intégrant les ajustements budgétaires.

<u>DECISION MODIFICATIVE N° 2 - ANNEE 2022</u>								
SECTION D'INVESTISSEMENT								
IMPUTATION BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES	NOUVEAU BUDGET	OBJET				
OPERATION 113 - 238-020 - IMMOBILISATIONS EN COURS								
238-020 Avances versées sur comm. Immo. Corporelles	35 212,00 €		35 212,00 €	Réhabilitation école Dewasmes - Délégation MO à la CAVM - Délibération CM 28/09/2022				
CHAPITRE 020 - DEPENSES IMPREVUES								
020 - Dépenses imprévues	-20 000,00 €		0,00 €					
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
2051-020 - Concessions et droits similaires	-3 500,00 €		5 104,00 €	La prévision de la dépense d'un logiciel RH à 7500 € ne sera pas réalisée. Elle est remplacée par la connection au parapheur électronique en vue de la dématérialisation des mandats et titres pour un montant de 4000 €.				
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
21311-020 - Hôtel de ville	-10 000,00 €		36 569,60 €	Les travaux à l'étage de la mairie n'auront pas lieu en 2022				
2184-251 Mobilier	-1 712,00 €		6 288,00 €	Mobilier pour équipement garderie et restaurant scolaire ALSH : prévu 48 000 € au lieu de 40 000 €				
TOTAL	0,00 €	0,00 €						
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (tant en dép	enses qu'en red	cettes) :		2 798 312,35 €				
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT INCHAN	GEE (tant en de	épenses qu'er	recettes) :	4 638 171,31 €				

Fait en séance les jour, mois et an que dessus Suivent les signatures Pour copie conforme

Le Maire

Jacques SCHNEIDER